

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Séance du 26 Mai 2014 à 20h00**

### **Président : M. DUSSART**

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, PROCHWICZ, RICHARD, CAPRON, CARON, GAUDIERE, CARRE, POURNY, Mmes COURTEAUX, LEFEBVRE.

Etaient absents : Mme HENNON, excusée.

Mme ISEBE, excusée, ayant donné une procuration de vote à M CANDELIER

M GUY, excusé, ayant donné une procuration de vote à Mme LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX

Date de Convocation : 19 Mai 2014

Date de la séance : 26 Mai 2014

Affichée le : 02 Juin 2014

### **Ordre du Jour :**

#### **I) Approbation du compte rendu du 24 Avril 2014**

Remarque de M CAPRON et de M CARRE : De ne pas utiliser des abréviations ou de préciser leur signification.

M CARRE : il manque les propos de Mme HENNON au sujet des toilettes de la salle communale.

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **II) L'ajout d'une délibération**

M le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant :

- Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour la parcelle ZD n°78

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout d'une délibération.

#### **III) Délibérations :**

##### **✓ Décision modificative n°1 : Achat de logiciel informatique pour la dématérialisation**

Monsieur le Maire rappelle qu'au budget primitif 2014, il a été prévu la somme de 2000.00€ pour l'achat de logiciel informatique EMAGNUS pour la dématérialisation des données qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le devis reçu de la Ste MAGNUS est de 3500.00€ TTC, il manque la somme de 1500.00€.

Monsieur le maire propose une nouvelle inscription budgétaire d'un montant de 1500.00€ pour l'achat du logiciel.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents l'inscription budgétaire de 1500.00€ pour l'achat de logiciel informatique EMAGNUS pour la dématérialisation des données sous réserve du débit ADSL adéquat et de la décision modificative qui se décompose ainsi :

Montant total de 1 500.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522 (Entretien de bâtiment)

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2183 op 86 (Matériel Informatique)

##### **✓ Décision modificative n°2 : Achat de gravillons pour l'aménagement du cimetière**

Monsieur le Maire propose l'achat de gravillons à la Ste ANTROPE d'un montant de 1000.00€ pour aménager le cimetière qui sera effectué par les employés du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents l'achat de gravillons pour l'aménagement du cimetière et la décision modificative suivante :

Montant total de 1 000.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522 (Entretien de bâtiment)

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 21316 op 71 ( Aménagement du cimetière)

### **✓ Décision modificative n°3 : Achat d'une tondeuse**

Monsieur le Maire explique que la tondeuse actuelle n'est plus réparable et propose aux membres du conseil municipal d'acheter une nouvelle tondeuse pour les besoins du service.

Proposition de la Ste VAMA FRENOY d'Amiens d'une tondeuse HONDA tractée d'un montant de 1 794.00€.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'achat de la tondeuse et l'opération d'ordre citée ci-dessous.

Proposition d'achat pour un montant de 1 794.00€ auprès de la Ste VAMA FRENOY

Montant total de 1 794.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522 (Entretien de bâtiment)

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2188 op 72 (Matériel)

### **✓ Assurances Mutuelles de Picardie : Encaissement d'un chèque**

Monsieur le Maire explique que suite à l'achat du tracteur en juillet 2013, deux engins ont été revendus au fournisseur et ces deux matériels ne peuvent plus être assurés. Les assurances étant réglées annuellement, les Assurances Mutuelles de Picardie (AMP) nous remboursent la différence par chèque soit 96.19€.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents l'encaissement du chèque de 96.19€.

### **✓ Déclaration d'intention d'aliéner : Parcelle n° AE 55**

Monsieur le Maire donne lecture de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) envoyée par Maître QUEQUET, notaire à Saint-Sauflieu (80) concernant la parcelle section AE 55 au n° 42 route de Conty à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

### **✓ Déclaration d'intention d'aliéner : Parcelle n° R 378**

Monsieur le Maire donne lecture de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) envoyée par Maître OBJOIS, notaire à Amiens (80) concernant la parcelle section R 378 au n° 16 rue du tour des haies à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

### **✓ Déclaration d'intention d'aliéner : Parcelle n° ZD 78**

Monsieur le Maire donne lecture de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) envoyée par Maître YANS, notaire à Molliens-Dreuil (80) concernant la parcelle section ZD 78 au n° 7 côte de Vers à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

### **✓ Cantine : Participation communale sur le prix du repas à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014**

En 2012, la participation communale par repas de la cantine était de 0.40cts pour les enfants du RPI et 0.20cts en 2013.

En 2014, la commune de Bacouel participe également à hauteur de 0.20cts pour les enfants de Bacouel.

Monsieur le Maire propose de continuer à verser une participation communale sur le prix du repas de la cantine uniquement pour les enfants de Vers sur Selle.

Proposition de participation par repas pour les enfants de Vers sur selle à hauteur de 0.20cts à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents la participation communale de 0.20cts par repas de la cantine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014 uniquement pour les enfants de Vers sur Selle.

### **✓ Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire précise qu'il y a un nouveau décret du 07 mai 2014 qui assouplit les mesures de l'organisation des rythmes scolaires. Possibilité de réduire une heure par semaine mais à rattraper sur les grandes vacances. Cette solution n'est pas applicable pour notre commune à cause du transport scolaire. Ou bien la possibilité de regrouper tous les temps d'accueils périscolaires sur une après-midi.

La proposition envisagée est la suivante :

Organiser le temps d'accueil périscolaire le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 et de regrouper le vendredi avant et après les vacances.

L'Inspection Académique peut approuver cette expérimentation à condition que l'école de Bacouel procède de la même façon car Vers et Bacouel ne forment qu'une seule école.

Nous avons rencontré le président de la communauté de communes du canton de Conty qui a la compétence scolaire et qui approuve l'organisation prévue initialement, des activités périscolaires le mardi et le vendredi (2fois 1h30). Une participation de 1€ par heure sera demandée aux parents.

Monsieur le Maire propose que les temps d'accueils périscolaires aient lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30 avec une mise en place d'activités diverses (musique, sport, ateliers créatifs etc...) . Compte tenu des coûts engendrés par la collectivité, il serait demandé aux parents, une participation financière de 1€ de l'heure par enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents la participation financière demandée auprès des parents de 1€ par heure et par enfant.

Un nouveau questionnaire sera proposé aux parents.

La garderie du soir sera peut-être organisée par la commune en collaboration avec les Pupilles de l'Enseignement Public de la Somme (PEP80)

### **✓FDE80 : Adhésion au groupement de commandes**

Monsieur le maire expose que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence.

Aujourd'hui conformément aux articles L333-1 et L441-1 du Code de l'Energie, l'ensemble des consommateurs d'électricité et de gaz naturel peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques.

Par ailleurs, une obligation de mise en concurrence s'appliquera pour les collectivités :

- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 aux bâtiments dont la consommation de gaz naturel excède 200 000kWh par an,
- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 aux bâtiments dont la consommation de gaz naturel excède 30 000kWh par an,
- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 aux sites dont la puissance électrique est supérieure à 36 kVA.

Afin de maîtriser aux mieux l'aspect budgétaire de ces changements et d'en tirer le meilleur profit, il est souhaitable d'anticiper ces échéances en s'organisant pour recenser les besoins, préparer les marchés et conclure de nouveaux contrats. Il soumet au Conseil Municipal la proposition de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme de constituer un groupement de commandes coordonné par la Fédération, pour acheter dans un premier temps du gaz naturel et dans un second temps de l'électricité.

Il précise que l'adhésion courra pour les sites que la collectivité indiquera, en électricité ou en gaz à la Fédération et la collectivité ne pourra se retirer qu'à l'expiration des contrats passés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

-Décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergie mis en place par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

-Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité coordonné par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme en application de sa délibération du 14 mars 2014,

- Approuve la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement conformément à l'article 6 de l'acte constitutif,

-Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour les sites dont la collectivité est partie prenante,

-S'engage à exécuter avec les fournisseurs retenus, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la collectivité est partie prenante,

-Autorise monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

### **✓Commission Communale des Impôts Directs : Désignation des membres**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents

la liste ci-dessous désignée qui sera envoyée aux services fiscaux afin de composer la commission communale des Impôts Directs dont monsieur le Maire a délégué la présidence à M JF CANDELIER, adjoint.

#### **MEMBRES TITULAIRES :**

M Gérard LEFEVRE, domicilié 15 rue de l'église à Vers sur Selle, retraité

M Jean-Claude DEBLANGY, domicilié 2 route de Conty à Vers sur Selle, artisan retraité

M Christian EVRARD, domicilié 103 route de Conty à Vers sur Selle, artisan retraité

M Michel DHONDT, domicilié les Croisettes à Vers sur Selle, agriculteur

M Guy BOYELDIEU, domicilié 7 rue E.Bourgeois à Vers sur Selle, retraité  
M Michel PROCHWICZ, domicilié 2 Allée des chardonnerêts à Vers sur Selle, retraité  
M Christian HERDHEBAUT, domicilié le Panama à Vers sur Selle, assureur retraité  
Mme Marie-Pierre MACAIGNE, domiciliée rue G.Bourgeois à Vers sur Selle, agricultrice  
M Jean-Michel BEHAL, domicilié 5bis chemin de Dury à Vers sur Selle  
M Gérard FETRE, domicilié 23 rue de l'église à Vers sur Selle, retraité  
M Yves BRUNEL, domicilié 2 rue Saint Nicolas à Clairly Saulchoix, propriétaire de terres  
M Romain FRANCOIS , domicilié à Plachy Buyon , agriculteur

#### **MEMBRES SUPPLEANTS :**

M Bernard COMON, domicilié 15 route de Conty à Vers sur Selle, commerçant  
M Jean-Louis LETURCQ, domicilié 8 rue Gaston Bourgeois à Vers sur Selle, retraité  
M COTTREL, domicilié 12 rue François Villon à Salouel, propriétaire  
M Jacques BRASSART, domicilié 79 route de Conty à Vers sur Selle , retraité  
M Frédéric RICHARD, domicilié 2 grande rue à Bacouel sur Selle, agriculteur  
M Frédéric MACAIGNE, domicilié rue G.Bourgeois à Vers sur Selle, agriculteur

M André THOMAS, domicilié 1 chemin de Dury à Vers sur Selle, retraité  
M Marc CAPRON, domicilié 10 résidence André Batteux à Vers sur selle, retraité  
M Claude RICHARD, domicilié 4 route de Conty à Vers sur Selle, agriculteur  
Mme Nicole HERDHEBAUT, domiciliée le Panama à Vers sur Selle, propriétaire de bois  
M Claude ISEBE domicilié 10bis le Culmont à Vers sur selle, propriétaire de bois  
M Jean-Louis BONTANT, domicilié 1 rue E.Bourgeois à Vers sur Selle, retraité.

Les services fiscaux désigneront 6 membres titulaires et 6 membres suppléants pour former la commission.

#### **IV) Informations Vers sur Selle**

##### **➤ Présentation de M DUSSART**

###### - Commerce ambulant

Un particulier a un projet d'achat de commerce ambulant de type « friterie snack » et sollicite un emplacement et un jour de semaine disponible. Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande. Une réponse sera envoyée en proposant un emplacement place du 8 mai et tous les jours de la semaine sauf le jeudi.

###### -Service des domaines

Suite à la demande de certificat d'urbanisme reçu pour les terrain de la succession de M PERRET , parcelles AE 80, 81 et 82, nous avons demandé une estimation auprès du services des domaines.

###### - Eglise

Nous avons reçu le solde de la subvention concernant les travaux de l'église d'un montant de 5 246.65€.  
Mme LEFEBVRE demande la possibilité de faire sonner à nouveau les cloches de l'église.  
Nous sommes dans l'attente d'un devis d'installation d'une horloge.

###### -Préservation des chemins ruraux

Avons reçu la subvention du Conseil Régional à hauteur de 6 707.84€.

###### - Conseil Général

Le 8 avril, le Premier ministre a annoncé la suppression de la moitié des régions françaises après les élections régionales de 2015.

Le Conseil Régional se mobilise et propose un projet de délibération pour refuser l'éclatement de notre région et pour son maintien dans ses frontières actuelles.

La délibération sera étudiée lors de la prochaine réunion de conseil.

### -Commission Aménagement

Les membres de la commission ont effectué le tour des sites et proposent pour ce qui concerne :

- La maison Carpentier  
De ne rien faire pour le moment .
- Le local atelier  
De finaliser le dossier en proposant plusieurs solutions soit la création d'une pièce à l'intérieur du bâtiment, soit la pose d'un module Algéco dans le bâtiment ou soit la pose d'un module Algéco à côté du bâtiment.
- Les toilettes dans la salle communale  
Demande de devis pour casser les 2 toilettes dames et les remplacer par un toilette handicapé et de refaire un toilette dame sous l'escalier.
- Allée des marronniers  
Les marches sont irrégulières et les rondins sont glissants.  
Demande de devis pour la confection de traverses en béton façon bois.

## **IV) Questions diverses**

### **Tour de table**

#### ✓ **M CANDELIER**

##### - Le 06 mai

Visite de l'assemblée nationale avec les enfants de l'école.

##### - Le 14 mai

Mise en place de la commission finances d'Amiens Métropole, monsieur MERCUZOT est le président.

##### - Le 15 mai

Réunion à la communauté de communes du canton de Conty concernant les dépenses à régler sur l'année 2013 pour le groupe scolaire. Nous sommes dans l'attente d'un nouvel état financier plus détaillé.

##### - Le 21 mai

Mise en place de la commission sport Amiens Métropole, monsieur Guillaume DUFLOT a été élu président.

##### - Opération nettoyage

Le 26,27 et 28 septembre aura lieu l'opération nettoyage nature. Les enfants de l'école participeront peut-être à cette opération mais pas le groupe des marcheurs qui sera en Espagne à cette date.

##### - Cross

Le 26 mai a eu lieu le cross annuel organisé par la communauté de communes du canton de Conty.  
A cause du mauvais temps, les horaires ont changé et je n'ai pas pu remettre la coupe offerte par la commune.

#### ✓ **M CAPRON**

##### - Assemblée générale du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

20 ans du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en présence de Mme POMPILI et de M MANABLE. M STOTAERT, président, ne se représente pas.

Le directeur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) a présenté le rôle social de cette formation.

#### ✓ **M JEUNIAUX**

##### - SIVOM de Boyes Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

L'installation du bureau a eu lieu le 28 avril et comprend deux nouveaux membres dont M DUSSART.  
M DHORNE en est toujours le président.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) cherche à développer le service « aide sociale » et recherche des auxiliaires de vie. Une annonce sera faite dans le Vers Info.

Une rencontre est prévue avec les auxiliaires de vie de la commune. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) souhaite une personne référente dans la commune. Le sujet sera étudié lors de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le montant des contributions communales comprenant la voirie et l'action sociale reste inchangé pour l'année 2014.

✓ **M PROCHWICZ**

- Internet

Rencontre avec M Olivier JARDE et M GIRAUT de chez Orange. Le haut débit serait prévu à Vers sur Selle entre 2016 et 2020. Il sera tenu compte de l'aspect économique et de l'appétence des communes.

Le 28 mai, réunion chez Somme Numérique, un nouveau président a été élu. Proposition de refaire une nouvelle enquête de débit ADSL et de besoins auprès des particuliers dans le courant du mois de septembre.

- Guide du canton de Boves

Il manque quelques informations pour la mise à jour du guide du canton de Boves.

- Vers Info de Juin N° 145

Il sera distribué vendredi ou samedi

- Course cycliste des 4/5 et 6 juillet

Il est prévu de se rapprocher de l'organisateur pour finaliser les conditions de circulation dans la commune.

✓ **M CAPRON**

- Syndicat Intercommunal de Soins Infirmiers du Sud Amiénois (SISA)

L'assemblée générale a eu lieu le 29 avril. Un nouveau bureau a été élu et Mme CHOQUET de Saint-Fuscien en est la présidente. Compte rendu disponible en mairie.

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Le compte rendu est disponible en mairie.

✓ **M CARRE**

- Commission de sécurité

Souhaite la création d'une commission de sécurité routière et des biens. M CANDELIER mettra en place cette commission.

✓ **Mme COURTEAUX**

- Enquête sur les bus

Environ 50 réponses au questionnaire qui ont été transmises au service concerné d'Amiens Métropole.

- Commission des fêtes

Le feu de la Saint Jean aura lieu le 28 juin au terrain de foot. Le projet spectacle proposé par l'association Opéra Pastille est trop onéreux pour la commune. Il ne sera pas donné suite pas suite au dossier. Un courrier sera envoyé au président de l'association pour l'informer.

✓ **M DUSSART**

- Projet d'aménagement

A la demande du Préfet, des fouilles archéologiques vont être entreprises sur le site certainement jusqu'à l'automne et les premiers travaux au printemps 2015.

- Informations Amiens Métropole

- Projet du Tramway

Amiens métropole a pris la décision d'arrêter le projet du Tramway, l'objectif de la nouvelle équipe est d'améliorer le réseau de bus actuel.

- Urbanisme

A partir du 01 juillet 2015, la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) arrête l'instruction des documents d'urbanisme et permis de construire.

J'ai reçu la responsable de l'urbanisme d'Amiens Métropole qui propose de reprendre l'instruction des dossiers à partir de 2015. Un projet de convention sera envoyé en mairie

→Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 30 Juin 2014 à 20h00**

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h45.